

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1979
Abonnement France	60 F
Membre scolaire	30 F
Abonnement Etranger	66 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	8 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

CAPELLANO A. et MOIROUD A. — Etude de la dynamique de l'azote à haute altitude. II: Etude ultrastructurale de l'endophyte des nodules d' <i>Alnus viridis</i> Chaix ..	383
DAJOZ R. — Coléoptères <i>Cerylonidae</i> nouveaux ou peu connus	441
RAYMOND H.-L. — Répartition écologique des <i>Tabanidae</i> (Diptera) adultes du département des Hautes-Alpes	453
KÜHNER R. — Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Plutéales, Tricholomatales (suite)	545

REPARTITION ECOLOGIQUE DES TABANIDAE (DIPTERA) ADULTES DU DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES¹

par H.-L. RAYMOND.

Résumé. — Les compositions des peuplements de taons des principales séries de végétation du département sont décrites. L'abondance et la composition des peuplements des environs de Briançon sont déterminées pour les principales sous-séries de cette petite région. Les variations d'abondance et de composition du peuplement d'un alpage sont étudiées en fonction des faciès (catégories phytosociologiques de rang inférieur à l'association) de cet alpage. A ces trois échelles, le climat thermique semble être l'élément déterminant les différences d'abondance ou de composition observées entre divers milieux.

Dans de nombreux projets d'aménagements à vocation touristique ou pastorale, une connaissance préalable de l'abondance et de la composition de la faune d'insectes hématophages (responsables de nuisances ou vecteurs d'agents pathogènes) des milieux à aménager serait appréciée. Mais au cours d'une enquête de courte durée, il est difficile d'estimer avec précision l'abondance du peuplement de *Tabanidae* d'un milieu donné, en raison de la brièveté de la période annuelle de vol massif de ces insectes, de la sensibilité de leur niveau d'activité aux conditions climatiques régnant au moment des observations et de la grande variabilité de leur abondance entre années successives. Il serait donc utile de pouvoir prédire l'abondance potentielle des *Tabanidae* dans un milieu donné à partir de quelques caractères facilement observables de ce milieu. Les unités de végétation sont très fréquemment utilisées en écologie

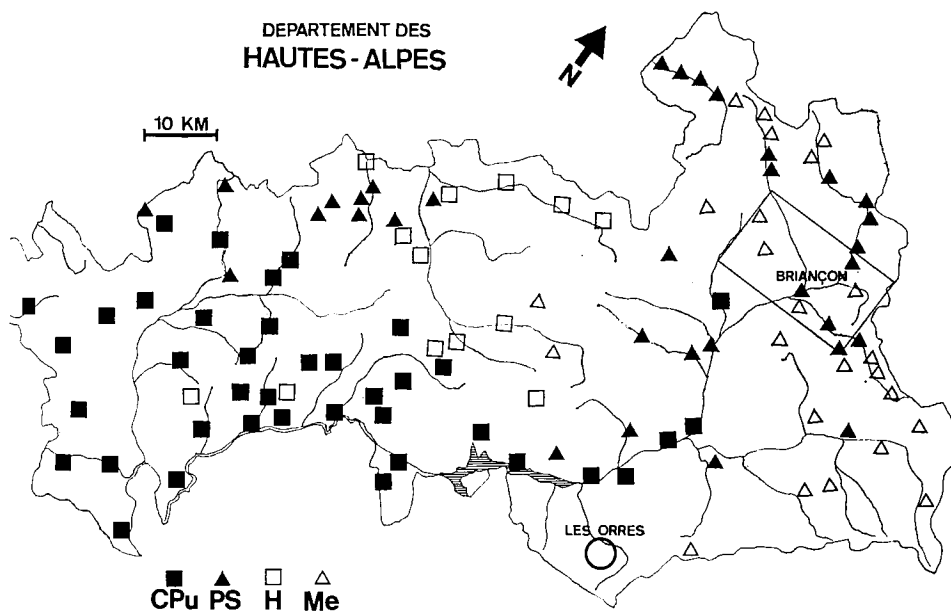


Fig. 1 : Localités prospectées dans le département des Hautes-Alpes (juillet-août 1978) classées par séries de végétation : chêne pubescent et pin sylvestre (CPu), pin sylvestre (PS), hêtre (H) et mélèze (Me). Résultats des captures : voir tab. I.

1. Partie d'une thèse de doctorat ès-sciences naturelles devant être soutenue à l'Université Pierre et Marie-Curie (Paris VI).

des insectes hématophages (AIN et coll., 1969, PERNOT-VISENTIN, 1973, RIOUX et coll., 1968). Cette note se propose de décrire quelques aspects de la répartition des taons adultes des Hautes-Alpes en fonction de la végétation.

1. MÉTHODES

Les données concernant la capture, l'identification et le calcul de l'abondance des taons ayant été publiées auparavant (RAYMOND, 1977 et travaux antérieurs) ne seront pas répétées ici. L'étude de la répartition des taons en fonction de la végétation s'est faite à trois échelles géographiques (département, environs de Briançon, alpage des Combes) correspondant à trois niveaux de classification phytosociologique (série, sous-série, écofaciès).

La description de la répartition à l'échelle du département est fondée sur le résultat de captures au filet à main effectuées en présence d'un dégagement de gaz carbonique en 109 localités (communes d'Abriès, Agnières en Dévoluy, Aiguilles, Ancelle, Arvieux, Barcillonnette, La Bâtie Neuve, La Beaume, Bréziers, Briançon, Ceillac, Cervières, Chabestan, Champoléon, Château-Queyras-Villevieille, Châteauneuf de Chabre, Châteauneuf d'Oze, Châteauroux les Alpes, Chauffayer, La Chapelle, La Cluse, Chorges, Embrun, L'Épine, Esparron, La Faurie, Freissinières, Gap, La Grave en Oisans, Guillestre, Jarjayes, Lardier-Valença, Lettret, Le Monétier-Allemont, Le Monétier-les-Bains, Montgenèvre, Montjay, Montmaur, Le Noyer, Névache, Orcières, Orpierre, Pelleautier, Le Poët, Poligny, Pelvoux, Prunières, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Eusèbe, Ram-

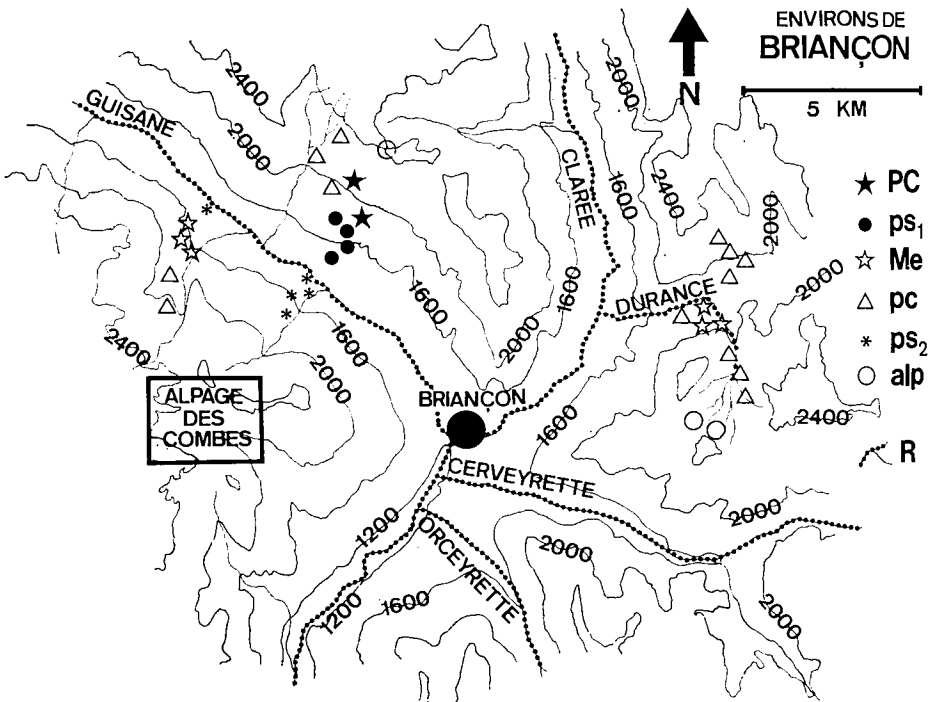


Fig. 2 : Stations prospectées aux environs de Briançon (1972-1973) classées par sous-séries de végétation : bois de pins à crochets (PC), landes d'adret de la série du pin sylvestre (ps₁), bois de mélèze (Me), pelouses supraforestières subalpines de la série du pin à crochets (pc), bocages d'ubac de la série du pin sylvestre (ps₂), pelouse alpine (alp). Résultats des captures : voir tab. II et fig. 4. R : rivières principales.

baud, Réallon, Réotier, Ribiers, Ristolas, Rochebrune, La Rochette, Salérans, La Salle des Alpes, Savournon, St-André-d'Embrun, St-Chaffrey, St-Clément, St-Disdier-en-Dévoluy, St Etienne-en-Dévoluy, St-Jacques-en-Valgaudemar, St-Jean-St-Nicolas, St-Julien-en-Bochaîne, St-Maurice-en-Valgaudemar, St-Véran, Sigottier, Sigoyer, Val des Prés, Valserras, Vallouise, Vars, Les Vigneaux, Villar-d'Arène, Vitrolles). Ces localités ont été prospectées pour la plupart entre le 13 juillet et le 15 août 1978 (98 p. 100 des individus ont été récoltés entre ces dates). Elles appartiennent à quatre séries de végétation : la série mixte subméditerranéenne du chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et du pin sylvestre (*Pinus sylvestris* L.), la série montagnarde du hêtre (*Fagus sylvatica* L.), la série montagnarde du pin sylvestre et la série subalpine du mélèze (*Larix decidua* Miller). Les séries des différentes localités ont été déterminées à l'aide des feuilles de Gap et de Digne de la Carte de la Végétation de la France (GOBERT et coll., 1967, OZENDA et coll., 1970). Une série est, d'après REY et IZARD (1972), un ensemble de paysages végétaux se succédant dans le temps et caractéristiques des conditions locales de climat, de sol et de végétation. Elle est désignée par le nom de l'essence formant les bois correspondant au stade final de son évolution. Ses principaux stades (pelouses, landes, bois) sont représentés par des teintes différentes sur la carte. On a cependant classé les localités par séries afin d'obtenir des effectifs assez importants de taons dans chacune des catégories comparées (fig. 1).

L'interprétation des récoltes effectuées en 1972 et 1973 aux environs de Briançon (fig. 2) repose sur les données de la feuille de Briançon de la Carte de la Végétation des Alpes (CADEL et GILLOT, 1963). Les stations étudiées appar-

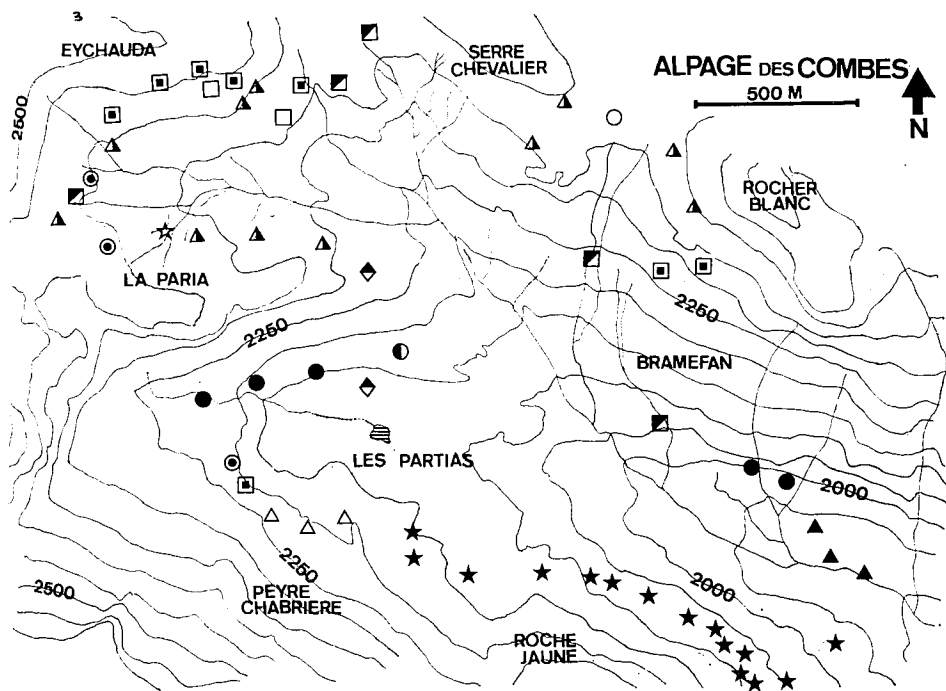


Fig. 3 : Stations prospectées dans l'alpage des Combes (juillet-août 1975) classées par milieux ou par faciès. Signification des symboles et résultats des captures : voir fig. 5.

tiennent à sept ensembles végétaux cartographiés : formations de la série montagnarde du pin sylvestre, bois montagnards et subalpins de mélèze ou de pin à crochets (*Pinus uncinata* Miller), pelouse subalpine de la série du pin à crochets, pelouse alpine. Les bois de pin à crochets et de mélèze étant relativement peu représentés, on a regroupé pour chacune de ces essences les bois montagnards et les bois subalpins. La physionomie des formations de la série du pin sylvestre étant très variable en fonction du versant, on a séparé les landes d'adret et les bocages d'ubac. La classification des stations de la pelouse subalpine et de la pelouse alpine n'a pas été modifiée. Les récoltes effectuées aux Orres, dans un secteur limité (distances entre stations inférieures à 3 km, dénivellation inférieure à 500 m) ne portent que sur deux séries, celle du pin sylvestre et celle du mélèze.

L'analyse des observations relatives à l'alpage des Combes (fig. 3) a été faite en fonction des «écocafiès» (catégories phytosociologiques plus homogènes que les associations) tels qu'ils ont été définis dans le document «Recherches sur les Ecosystèmes montagnards» (1976). On a tenu compte également de relevés effectués dans des prairies de fauche et dans des bois de mélèze subalpins. Les stations étudiées appartiennent à onze faciès : un de mode thermique (pelouses à *Helianthemum nummularium*, *Onobrychis montana* et *Festuca ovina*), trois de mode nival (éboulis à *Salix retusa*, zones cryoturbées à *Salix herbacea*, pelouses à *Plantago alpina*, *Phleum alpinum*, *Alopecurus gerardi*), six de mode intermédiaire (pelouses à *Trifolium alpinum* et *Carex sempervirens*, pelouses à *Nardus stricta*, *Carex sempervirens*, *Plantago alpina*, pelouses à *Carex sempervirens*, *Festuca ovina*, *Centaurea uniflora*, pelouses à *Festuca violacea*, *Carex sempervirens*, *Centaurea uniflora*, pelouses à *Festuca rubra*, *Plantago alpina*, *Agrostis vulgaris*, landes à *Vaccinium* et *Rhododendron*) et un de marécage (marécages à *Scirpus coespitosus*).

(à suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Alessandro FOCARILE. — *Recherches entomologiques dans la vallée d'Aoste*. (Istituto d'Entomologia - Università de Torino).

Notre bibliothèque s'est enrichi d'un recueil de tirés-à-part de M. A. FOCARILE. Ce qui en fait l'originalité c'est qu'il s'agit essentiellement d'une étude géographique de la faune entomologique. Elle concerne la vallée d'Aoste. Bien que rédigé en langue italienne, cet ouvrage est facilement lisible pour le lecteur français. Il est impossible de fournir une analyse précise de cet ouvrage qui débute par une étude sur la faune des coléoptères du Grand Saint-Bernard entre 2 200 et 2 600 mètres d'altitude où l'auteur a découvert *Chionea minuta* Bezzi (Diptera Limnobiidae), espèce finlandaise nouvelle pour la faune italienne. Viennent ensuite un article sur l'aspect géographique de la population des coléoptères de la vallée d'Aoste, puis d'autres, toujours consacrés à cette même vallée pour se terminer par un exposé sur la dégradation et le dépérissement d'*Abies alba* de la forêt de la Pendine dans la commune de Jovençon. Les origines du dépérissement de cette relique sont sans doute multiples. Les dégâts dus au Loir et au Lérot sont le point d'appel pour de nombreuses espèces : Hyménoptères Siricidae, Coléoptères Cerambycidae, Buprestidae, Scolytidae. Des suggestions sont proposées pour remédier à ce dépérissement. Une iconographie importante, des planches en noir et en couleur, des schémas géographiques où sont indiquées les localités étudiées, de très nombreuses listes d'insectes recueillis, rendent attrayante la lecture de cet ensemble de publications qui rendront certainement grand service aux entomologistes qui veulent prospecter cette région des Alpes italiennes.

J. VIALIER.